

**UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE  
& UNIVERSITÉ PARIS 3 SORBONNE NOUVELLE**

**Emmanuel Wallon**, Professeur de sociologie politique  
Nanterre : Bureau F 346

UFR Phyllia – Département des arts du spectacle - Bâtiment L  
M1 c/o Corinne Vaneensberghe, Tél : 01-40-97-73 04 – [cvaneens@u-paris10.fr](mailto:cvaneens@u-paris10.fr)  
M2 c/o Sabine Boutier, tél : 01-40-97-47 67 – [marie.boutier@u-paris10.fr](mailto:marie.boutier@u-paris10.fr)  
M2 Paris 3 c/o Sélim Rauer, Tél : 01 45 87 40 61 - [selim.rauer@univ-paris3.fr](mailto:selim.rauer@univ-paris3.fr)

**Master d'ÉTUDES THÉÂTRALES (M1-M2) mention RECHERCHE  
Spécialité « Théâtre : le texte et la scène »  
3LTMY05T (Paris Ouest) - Politiques de la scène – TY 304 (Paris 3)**

Séminaire semestriel : 13 séances de 3 heures à l'INHA (le jeudi de 15h à 18h) au S1

### **Présentation**

Le travail consiste à tresser des liens entre les questions esthétiques posées par les représentations scéniques et les problèmes politiques, économiques et sociaux rencontrés dans leur environnement. Deux méthodes sont employées à cet effet. D'une part, l'étude des oeuvres et des genres est confrontée à l'examen de leurs conditions de production et de réception. D'autre part, les thèmes de recherche poursuivis par les étudiants sont envisagés sous l'angle de leurs implications dans la société et dans le siècle.

Autour du thème général de la scène dans la cité, chaque séance approfondit un aspect des rapports entre les pouvoirs politiques et les forces propres au monde du théâtre et des espaces de jeu, les notions de troupe et de collectif, le statut d'interprète et la condition des auteurs, la place du spectateur et la relation aux publics, les réseaux de production et de diffusion, l'implantation territoriale des compagnies, l'ouverture internationale des établissements et des festivals, la hiérarchie des genres et la pérennité des oeuvres seront successivement abordés.

De brefs exposés analyseront des exemples de spectacles de différentes disciplines (théâtre, danse, opéra, marionnettes, cirque, arts de la rue) montés au cours de la saison, d'un point de vue à la fois artistique et administratif. Le séminaire est ouvert aux étudiants de la première et de la seconde année du master en études théâtrales ou en études cinématographiques. Le contrôle continu s'effectue sur la base d'un travail écrit de 8 pages maximum, croisant le sujet du mémoire de recherche de l'étudiant(e) avec l'une des problématiques abordées dans le séminaire.

#### **1. La représentation : une introduction**

Méthodologie de la recherche

Choix et répartition des exposés

Lieux, modes, rites et instances de représentation dans la cité.

Interprétation scénique, délibération politique

#### **2. L'autorité : le rôle de l'Etat vis-à-vis des arts de la scène**

Tradition académique, arbitrage libéral, intervention républicaine

Les aléas et les acquis de la reconnaissance publique

Critères et modalités du service public

La déconcentration et ses conséquences

#### **3. Les espaces : constructions et places du spectacle en ville**

Formes et places des bâtiments

Du rapport scène-salle au rapport ville-théâtre

Les lieux dits alternatifs ou intermédiaires, les spectacles dans l'espace public

#### **4. Les interprètes : l'acteur et le metteur en scène, la troupe et la compagnie**

Les pouvoirs du metteur en scène (du chef d'orchestre, chorégraphe, metteur en piste)

Valeurs et conflits au sein des collectifs

Métiers et corporations

Syndicats et associations

#### **5. Les temps : rythmes de réalisation et travail en intermittence**

Répertoire et saison

Itinéraires de carrière

Disciplines de l'acteur, du danseur, de l'artiste de cirque

La formation initiale et la formation continue

#### **6. Les finances: contraintes de la production, circuits de la diffusion**

Du projet à la réalisation

Les contrats de coproduction

Les résidences de création

Les contrats de vente et de coréalisation

La diffusion dans les réseaux nationaux

La vie en tournée

Les festivals

#### **7. L'intendance : problèmes d'administration du spectacle**

Le statut des entreprises de spectacle

Les missions des établissements artistiques

L'administration des compagnies

Centres de ressources et instruments de gestion

La notion de risque artistique dans la programmation

#### **8. Les récepteurs : la position du spectateur**

L'accès aux salles

La vie des lieux

Mesure de l'audience ou connaissance du public ?

Les habits neufs de la médiation

Les relations publiques et la communication

Critique ou expertise

#### **9. L'assistance : territoires et publics**

Politique culturelle et politique de la ville

La vie théâtrale en milieu rural

Le rayonnement et l'itinérance

L'action artistique dans les quartiers : intervenants et relais

Le spectacle et ses jeunes publics

La musique, la danse, l'art lyrique, le théâtre et le cinéma à l'école

Le théâtre universitaire

Éducation populaire vs création artistique ?

L'intervention auprès des amateurs

#### **10. L'étranger : les échanges internationaux**

Les tournées à l'étranger

Le réseau culturel extérieur

Les courants d'échange

La scène française, l'Europe et le monde

### **11. La reconnaissance : arts mineurs ou formes accomplies**

Tradition et renouveau dans les disciplines "mineures" : arts forains, de la rue, cirque, mime, marionnettes

L'interdisciplinarité

Fragmentation et hybridation

### **12. Les auteurs : la valeur des œuvres vivantes**

Le droit des auteurs et des interprètes

Les concepts d'œuvre composite et d'œuvre collective

Mémoires et patrimoine de la scène

Les industries culturelles et la capture du vivant ; le spectacle et l'Internet

### **13. La recherche : quelques hypothèses**

Les enjeux de la critique

Perspectives de la recherche en histoire, sociologie et politique des arts du spectacle.

**Contrôle continu (CC):** 2 notes : un exposé, un devoir à remettre à la dernière séance du séminaire.

- Présentation orale (de 5 à 10 mn maximum) du sujet de recherche dans le cadre d'une séance du séminaire en rapport avec son thème.

- Remise à la dernière séance d'une note documentée (de 6 à 8 pages maximum) apportant l'éclairage des sciences humaines sur un des aspects de la recherche menée par l'étudiant (e) dans le cadre de la préparation de son mémoire.

### **Bibliographie :**

Des références bibliographiques et documentaires ainsi que des liens vers des sites pertinents sont accessibles sur le site « Représentations » <http://e.wallon.free.fr> aux rubriques Documentation, Publications et Ressources pour le spectacle vivant.